

18-09-24

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, le lundi 24 septembre 2018, à 19 h 33, à la salle des commissaires du centre administratif de la Commission scolaire des Phares, 435, avenue Rouleau à Rimouski, sont présents :

1. Les commissaires :

M^{mes} Lise Beaulieu, représentante du comité de parents pour les EHDAA
 Marie-Claude Hamel
 Lise Lévesque
 Mylène Thibault

MM. Daniel Arseneault, vice-président
 Raynald Caissy
 Pierre Pelletier, représentant du comité de parents pour l'ordre secondaire
 Michel Pineault
 Alain Rioux
 Mario Ross
 André Trahan

formant quorum sous la présidence de M. Gaston Rioux.

2. La directrice générale, M^{me} Madeleine Dugas, et la secrétaire générale, M^e Cathy-Maude Croft.

À cette séance sont également présents :

M^{mes} Christine Marquis, directrice du Service des ressources informationnelles
 Marie-Hélène Ouellet, directrice du Service des ressources financières
 Anybel Roussy, chef de secrétariat

MM. Rock Bouffard, directeur du Service des ressources humaines
 Jocelyn Michaud, directeur général adjoint
 Jean Papillon, directeur du Service des ressources éducatives
 Carl Ruest, directeur du Service des ressources matérielles

Absence motivée :

M^{me} Karène Langlois, représentante du comité de parents pour l'ordre primaire

18-09-24-21

MOT DU PRÉSIDENT

Le président, M. Gaston Rioux, souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

18-09-24-22 PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC

Le président, M. Gaston Rioux, invite la personne présente à formuler, si désiré, ses questions concernant les gestes posés depuis la dernière séance ordinaire du conseil des commissaires.

Aucune question n'est soumise.

18-09-24-23 PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS

M^{me} Lise Beaulieu représentante du comité de parents pour les EHDAA mentionne que le comité EHDAA s'est réuni le 11 septembre dernier. Il fut discuté notamment des sujets suivants :

- Bilan de l'année 2017-2018, présentation du budget et préparation de l'assemblée générale des parents;
- Présentation du modèle d'organisation des services éducatifs.

Elle souligne également l'appréciation des parents concernant la gestion et la mise en place des plans d'intervention et précise que le prochain salon des services se tiendra le 24 novembre 2019 à Rimouski.

Elle rappelle que l'assemblée générale des parents EHDAA se tiendra le 4 octobre prochain et que le poste de commissaire parent EHDAA sera à combler.

M. Pierre Pelletier mentionne que la prochaine rencontre du comité de parents se tiendra le mardi 9 octobre 2018.

18-09-24-24 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et présences;
2. Mot du président;
3. Période de droit de parole réservée au public;
4. Période réservée aux commissaires parents;
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. Décision :
 - 6.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires du 27 août 2018;
 - Approbation
 - Suivis;
 - 6.2 Rapport des décisions prises dans le cadre du *Règlement de la Commission scolaire des Phares concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs* – Période du 1^{er} mars au 30 juin 2018;

- 6.3 Structure du réseau des écoles et des centres et structure administrative 2018-2019 – Modification;
- 6.4 Organigramme de la Commission scolaire des Phares 2018-2019 – Modification;
- 6.5 Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières 2019-2019 – Pour consultation;
- 6.6 a) Plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur général (ouvriers, informatique, technique, cuisinier) 2018-2019 – Modification;
- b) Plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur général (administratif, surveillants, techniciens en loisir) 2018-2019 – Modification (**Huis clos**);
- 6.7 Plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur de l'adaptation scolaire 2018-2019 – Modification;
- 6.8 Engagement – Personnel professionnel régulier;
- 6.9 Politique relative aux drogues, aux médicaments et à l'alcool – Pour adoption; **Ajournement du 15 octobre 2018**
- 6.10 Ajustement monétaire des contrats de transport scolaire – Autorisation; **Ajournement du 15 octobre 2018**
- 6.11 Condoléances;
- 6.12 Désignation du webmestre, de l'administrateur externe et de la Société GRICS (Action collective);
- 6.13 Période de mise à l'essai – Personnel cadre (**Huis clos**);
- 6.14 Comblement de poste de directrice ou de directeur pour la nouvelle école – Ouverture de poste et formation du comité de sélection (**Huis clos**);
7. Information
 - 7.1 Rapport de la directrice générale;
 - 7.2 Rapport du président;
 - 7.3 Gouvernance et éthique – Rapport du conseiller à l'éthique (**Huis clos**);
8. Questions nouvelles;
9. Seconde période de questions réservée au public;
10. Ajournement de la séance.

DÉCISION

18-09-24-25 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 27 AOÛT 2018 – APPROBATION ET SUIVIS

Attendu l'article 170 de la *Loi sur l'instruction publique*;

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu de dispenser la secrétaire générale de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 août 2018 et de l'approuver tel que rédigé.

Les suivis sont vérifiés.

18-09-24-26 RAPPORT DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DU RÈGLEMENT DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES CONCERNANT LA DÉLÉGATION DE CERTAINES FONCTIONS ET DE CERTAINS POUVOIRS – PÉRIODE DU 1^{ER} MARS AU 30 JUIN 2018

Il est proposé par M. Michel Pineault et résolu d'adopter le Rapport des décisions prises dans le cadre du *Règlement de la Commission scolaire des Phares concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs* pour la période du 1^{er} mars au 30 juin 2018, tel que présenté au document A113-1 (03/18-06/18).

Ce document s'inscrit dans le suivi régulier de la gestion courante assurée par la direction générale conformément à la *Loi sur l'instruction publique* et au *Règlement de la Commission scolaire des Phares concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs* adoptés par le conseil des commissaires.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

18-09-24-27 STRUCTURE DU RÉSEAU DES ÉCOLES ET DES CENTRES ET STRUCTURE ADMINISTRATIVE 2018-2019 – MODIFICATION

ATTENDU les caractéristiques du territoire de la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU la résolution 18-08-14-382;

ATTENDU le *Règlement sur les conditions d'emploi des cadres*;

Il est proposé par M^{me} Lise Lévesque et résolu :

- de créer le poste de directrice adjointe ou directeur adjoint au Service des ressources matérielles en support au projet de construction en cours et dans le contexte du plan de relève du service et d'ouvrir le poste pour fins de comblement;

Tel que présenté selon les paramètres suivants :

<i>Services et établissements</i>	<i>Nombre de hors cadres et de cadres réguliers</i>
Direction générale	
• Direction générale ¹	1
• Chef de secrétariat	1
Direction générale adjointe	
• Direction générale adjointe ¹	2
Services éducatifs au secteur jeunes	
• Direction	1
• Direction adjointe	1
• Coordonnateur	1
Services des ressources financières	
• Direction	1
• Direction adjointe	1
• Agent d'administration ²⁻³	2
Services des ressources humaines et Secrétariat général	
• Direction	1
• Direction adjointe et secrétaire générale	1
• Conseiller en gestion du personnel	3
• Régisseur à la paie	1
• Agent d'administration (RH et paie)	1
Services des ressources informationnelles	
• Direction	1
• Coordonnateur	1
Services des ressources matérielles	
• Direction	1
• Direction adjointe	1
• Gestionnaire administratif d'établissement (aux opérations)	1
• Gestionnaire administratif d'établissement (aux immeubles)	1
• Régisseur de services	1
• Régisseur du transport	1
• Régisseur adjoint du transport	1
CFRN-Formation professionnelle et CFP de Mont-Joli-Mitis	
• Direction	1
• Direction adjointe	2
• Agent d'administration ²	0,5
CFRN-Formation générale des adultes et CFA Mont-Joli-Mitis	
• Direction	1
De l'Écho-des-Montagnes-Lavoie et du Havre-Saint-Rosaire	
• Direction	1
• Direction adjointe	1
De l'Estran	
• Direction	1
Élisabeth-Turgeon et du Grand-Pavois	
• Direction	1
• Direction adjointe	2
• Gestionnaire administratif d'établissement	0,4
De l'Aquarelle	
• Direction	1
• Direction adjointe	0
• Gestionnaire administratif d'établissement	0,4
De Sainte-Luce-des-Bois-et-Marées-Lévesque	
• Direction	1
Boijoli, de la Colombe et des Merisiers	
• Direction	1
• Direction adjointe	0,6
Des Sources	
• Direction	1
De la Rose-des-Vents	

<i>Services et établissements</i>	<i>Nombre de hors cadres et de cadres réguliers</i>
• Direction	1
Des Beaux-Séjours	
• Direction	1
• Gestionnaire administratif d'établissement	0,2
Du Rocher-D'Auteuil	
• Direction	1
Des Alizés	
• Direction	1
Norjoli	
• Direction	1
Des Cheminots	
• Direction	1
Des Hauts-Plateaux et du Portage	
• Direction	1
• Direction adjointe	0,4
Du Mistral	
• Direction	1
• Direction adjointe	2
Paul-Hubert, Saint-Jean et Langevin	
• Direction	1
• Direction adjointe	5
• Gestionnaire administratif d'établissement	1
• Gestionnaire administratif d'établissement ⁴	0,5
Formation continue et Service aux entreprises	
• Gestionnaire administratif d'établissement ⁴	0,5
Écoles primaires de la CS	
• Agent d'administration ³	0,5
Tous les établissements	
• Conseiller-cadre	1
TOTAL	63

1 Ces postes sont des postes de hors cadre

2 Ce poste est affecté aux Services des ressources financières (50 %) et aux centres de formation professionnelle (50 %). Poste occupé par la même personne.

3 Ce poste est affecté aux Services des ressources financières (50 %) et aux écoles primaires (50 %). Poste occupé par la même personne

4 Ce poste est affecté à l'école Paul-Hubert et à la FGA du CFRN (50 %) et à la Formation continue et Service aux entreprises (50%). Poste occupé par la même personne.

18-09-24-28 ORGANIGRAMME DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES 2018-2019 – MODIFICATION

ATTENDU les résolutions 18-08-14-383 et 18-09-24-27;

Il est proposé par M. Pierre Pelletier et résolu d'adopter l'organigramme de la Commission scolaire des Phares 2018-2019 codifié sous le numéro A111 (18-19b) tel que présenté par la directrice générale.

L'organigramme de la Commission scolaire des Phares pour 2018-2019 est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

18-09-24-29 OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES FINANCIÈRES 2019-2020 – POUR CONSULTATION

ATTENDU les articles 193 et 275 de la *Loi sur l'instruction publique* concernant la répartition des ressources financières pour l'année 2019-2020 à la Commission scolaire des Phares;

ATTENDU les consultations qui doivent être effectuées sur les objectifs, les principes et les critères de répartition des ressources financières;

Il est proposé par M^{me} Lise Lévesque et résolu de soumettre en consultation auprès du comité de parents et des conseils d'établissement le document *Objectifs, principes et critères de répartition des ressources financières* pour l'année 2019-2020. Le retour de consultation est attendu pour le vendredi 16 novembre 2018.

18-09-24-30 HUIS CLOS

À 19 h 56, il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de continuer la séance à huis clos.

18-09-24-31 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

À 19 h 58, il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu de siéger en séance publique.

18-09-24-32 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU SECTEUR GÉNÉRAL (OUVRIERS, INFORMATIQUE, TECHNIQUE, CUISINIER) 2018-2019 – MODIFICATION

ATTENDU la résolution 18-05-14-282;

ATTENDU l'analyse des besoins réalisée par le Service des ressources humaines;

ATTENDU les discussions intervenues avec le Syndicat du soutien scolaire des Phares (CSN);

Il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu de procéder aux modifications du plan d'effectifs, telles que présentées ci-dessous :

- Créer un poste d'ouvrier d'entretien classe II de 30 heures par semaine à l'école Langevin, à compter du 24 septembre 2018;
- Créer un poste de technicien en bâtiment de 35 heures par semaine au Service des ressources matérielles, à compter du 24 septembre 2018;
- Créer un poste de technicien en bâtiment de 7 heures par semaine au Service des ressources matérielles, à compter du 24 septembre 2018;

- Créer deux postes d'opérateurs en informatique classe I de 35 heures par semaine, affectés au territoire de la commission scolaire, à compter du 24 septembre 2018.

Il est également résolu d'intégrer cette modification au plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur général 2018-2019 codifié sous le numéro H104-1.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

18-09-24-33 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU SECTEUR GÉNÉRAL (ADMINISTRATIF, SURVEILLANTS, TECHNICIENS EN LOISIR) 2018-2019 – MODIFICATION

ATTENDU les résolutions 18-05-28-309 et 18-06-18-349;

ATTENDU l'analyse des besoins réalisée par le Service des ressources humaines;

ATTENDU les discussions intervenues avec le Syndicat du soutien scolaire des Phares (CSN);

Il est proposé par M. Mario Ross et résolu de procéder à la modification du plan d'effectifs, telle que présentée ci-dessous :

- Créer un poste de technicien en administration de 35 heures par semaine au Service des ressources humaines, à compter du 6 août 2018.

Il est également résolu d'intégrer cette modification au plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur général 2018-2019 codifié sous le numéro H104-1.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

18-09-24-34 PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU SECTEUR DE L'ADAPTATION SCOLAIRE 2018-2019 – MODIFICATION

ATTENDU la résolution 18-08-14-376;

ATTENDU l'analyse des besoins réalisée par le Service des ressources humaines;

ATTENDU les discussions intervenues avec le Syndicat du soutien scolaire des Phares (CSN);

Il est proposé par M^{me} Lise Beaulieu et résolu de procéder à la modification du plan d'effectifs, telle que présentée ci-dessous :

- Abolir le poste de technicienne ou technicien en éducation spécialisée de 15 heures à l'école des Cheminots-des Quatre-Vents à compter du 14 septembre 2018.

Il est également résolu d'intégrer cette modification au plan d'effectifs du personnel de soutien du secteur de l'adaptation scolaire 2018-2019 codifié sous le numéro H104-1.

Ce document est déposé au bureau du Secrétariat général pour consultation éventuelle.

18-09-24-35 ENGAGEMENT – PERSONNEL PROFESSIONNEL RÉGULIER

ATTENDU le plan d'effectifs du personnel professionnel 2018-2019;

ATTENDU que les personnes salariées ont complété avec succès leur période d'essai conformément aux dispositions applicables à la convention collective du personnel professionnel et à la *Procédure relative à l'appréciation du rendement* en vigueur à la Commission scolaire des Phares;

Il est proposé par M^{me} Marie-Claude Hamel et résolu de confirmer l'engagement des personnes suivantes :

- Élisabeth Côté : Poste de psychoéducatrice, Service des ressources éducatives, 35 heures par semaine à compter du 13 août 2017;
- Mélanie Loubert : Poste d'orthopédagogue, Service des ressources éducatives, 21 heures par semaine à compter du 13 août 2017;
- Catherine Maisonneuve : Poste d'orthopédagogue, Service des ressources éducatives, 35 heures par semaine à compter du 16 août 2017;
- Isabelle Proulx : Poste d'animatrice de vie spirituelle et d'engagement communautaire, Service des ressources éducatives, 35 heures par semaine à compter du 13 août 2017;
- Josianne Richard : Poste de conseillère d'orientation, Service des ressources éducatives, 35 heures par semaine à compter du 13 août 2017;
- Julie St-Georges : Poste de psychoéducatrice, Service des ressources éducatives, 35 heures par semaine à compter du 13 août 2017;
- Karyne Thibault : Poste d'orthopédagogue, Service des ressources éducatives, 28 heures par semaine à compter du 13 août 2017.

18-09-24-36 CONDOLÉANCES

Il est proposé par M. André Trahan et résolu d'adresser les plus sincères condoléances de la Commission scolaire des Phares aux membres de la famille de M^{me} Diane Allen, enseignante à l'école de la Source, à la suite de son décès survenu le 29 août 2018.

18-09-24-37 CONDOLÉANCES

Il est proposé par M. Michel Pineault et résolu d'adresser les plus sincères condoléances de la Commission scolaire des Phares aux membres de la famille de M^{me} Johanne Boulanger, technicienne en administration au Service des ressources humaines, à la suite de son décès survenu le 20 septembre 2018.

18-09-24-38 DÉSIGNATION DU WEBMESTRE, DE L'ADMINISTRATEUR EXTERNE ET DE LA SOCIÉTÉ GRICS (ACTION COLLECTIVE)

ATTENDU l'Entente de principe intervenue le 28 juin 2018 entre la Représentante et les commissions scolaires, intitulée « Transaction dans le cadre de l'action collective en dommages et intérêts compensatoires des frais pour des services éducatifs et pour l'achat de matériel scolaire » (ci-après « Entente »);

ATTENDU le jugement de la Cour supérieure du 30 juillet 2018, lequel approuvait l'Entente;

ATTENDU que l'Entente prévoit la désignation d'un webmestre conformément à l'article 4.5 de l'Entente;

ATTENDU que la commission scolaire doit déterminer si elle s'autoadministre ou si elle désigne un administrateur externe conformément à l'article 4.1 de l'Entente;

ATTENDU que la désignation du webmestre, de l'administrateur externe et du vérificateur externe, le cas échéant, devra être entérinée par la Cour supérieure dans les 45 jours de la date du jugement conformément à l'article 4.7 de l'Entente, soit au plus tard le 15 octobre 2018;

ATTENDU que le tribunal entérinera, le 12 octobre 2018, le choix du webmestre, de l'administrateur externe et du vérificateur externe, le cas échéant, tel que prévu au paragraphe 145 du jugement de la Cour supérieure du 30 juillet 2018;

ATTENDU que le webmestre, l'administrateur externe et le vérificateur externe devront faire rapport de leurs travaux spécialisés à la Cour supérieure dans le cadre de la mise en œuvre de l'Entente, notamment au regard des articles 7.2, 7.3, 8.1 et 8.2, agissant ainsi comme témoin expert du tribunal;

ATTENDU le paragraphe 146 du jugement de la Cour supérieure du 30 juillet 2018, lequel ordonne au Webmestre, au Vérificateur à être désignés en vertu de l'Entente et à l'Administrateur visé au paragraphe 4.2.1 de l'Entente de se conformer aux modalités contenues dans l'Entente;

ATTENDU l'article 42.1 du *Règlement sur certains contrats de services des organismes publics* (RLRQ c. C-65.1, r.4) permettant la conclusion d'un contrat de services de gré à gré en de telles circonstances;

ATTENDU le *Règlement de la Commission scolaire des Phares concernant la délégation de certaines fonctions et de certains pouvoirs* et la *Politique relative à*

l'acquisition de biens et services de la commission scolaire et la possibilité pour le conseil des commissaires d'y déroger pour un cas spécifique;

ATTENDU les circonstances exceptionnelles en l'espèce;

ATTENDU que le montant exact des services demeure approximatif et pourrait être inférieur au seuil d'appel d'offres publics;

ATTENDU l'offre de service de Collectiva services en recours collectifs inc.;

ATTENDU l'offre de service de la Société GRICS;

Il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de :

RETENIR la firme Collectiva services en recours collectifs inc. à titre de webmestre;

RETENIR la firme Collectiva services en recours collectifs inc. à titre d'administrateur externe;

RETENIR les services de la Société GRICS;

D'AUTORISER la directrice générale et le président à signer tout document pour donner effets aux présentes.

18-09-24-39 HUIS CLOS

À 20 h 09, il est proposé par M. André Trahan et résolu de continuer la séance à huis clos.

18-09-24-40 RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

À 20 h 32, il est proposé par M. Pierre Pelletier et résolu de siéger en séance publique.

18-09-24-41 PÉRIODE DE MISE À L'ESSAI – PERSONNEL CADRE

Après avoir reçu, à huis clos, l'avis de recommandation de la direction générale de la personne concernée, il est proposé par M^{me} Marie-Claude Hamel et résolu de confirmer M^{me} Annie-France Guay dans le poste de directrice adjointe des écoles des Merisiers, Boijoli, de la Colombe, du Portage et des Hauts-Plateaux qu'elle détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

18-09-24-42 PÉRIODE DE MISE À L'ESSAI – PERSONNEL CADRE

Après avoir reçu, à huis clos, l'avis de recommandation de la direction générale de la personne concernée, il est proposé par M^{me} Mylène Thibault et résolu de confirmer M. David Bélanger-Roussel dans le poste de régisseur adjoint au transport scolaire qu'il détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

18-09-24-43 PÉRIODE DE MISE À L'ESSAI –PERSONNEL CADRE

Après avoir reçu, à huis clos, l'avis de recommandation de la direction générale de la personne concernée, il est proposé par M. Raynald Caissy et résolu de confirmer M. Jean-Pierre Doucet dans le poste de directeur de l'école des Cheminots qu'il détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

18-09-24-44 PÉRIODE DE MISE À L'ESSAI – PERSONNEL CADRE

Après avoir reçu, à huis clos, l'avis de recommandation de la direction générale de la personne concernée, il est proposé par M. Alain Rioux et résolu de confirmer M. Jeff O'Connor dans le poste de directeur adjoint de l'école du Mistral qu'il détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

18-09-24-45 PÉRIODE DE MISE À L'ESSAI – PERSONNEL CADRE

Après avoir reçu, à huis clos, l'avis de recommandation de la direction générale de la personne concernée, il est proposé par M. Pierre Pelletier et résolu de confirmer M^{me} Marie-Hélène Gagné dans le poste de directrice des écoles du Portage et des Hauts-Plateaux qu'elle détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

18-09-24-46 PÉRIODE DE MISE À L'ESSAI – PERSONNEL CADRE

Après avoir reçu, à huis clos, l'avis de recommandation de la direction générale de la personne concernée, il est proposé par M. Mario Ross et résolu de confirmer M^{me} Marie-Hélène Ouellet dans le poste de directrice du Service des ressources financières qu'elle détient actuellement à la Commission scolaire des Phares.

18-09-24-47 COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR POUR LA NOUVELLE ÉCOLE – OUVERTURE DE POSTE ET FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION

ATTENDU la *Politique de gestion du personnel cadre*;

ATTENDU le *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires*;

ATTENDU la *Politique de dotation des ressources humaines*;

ATTENDU que le poste de directrice ou de directeur de la nouvelle école sera à pourvoir à compter du 22 octobre 2018, pour une entrée en fonction lors de l'ouverture;

Il est proposé par M. Daniel Arseneault et résolu d'ouvrir, pour fins de comblement par voie de concours, le poste de directrice ou de directeur de la nouvelle école.

Il est également résolu de former le comité de sélection pour le comblement de ce poste qui serait composé de :

- Deux commissaires désignés par le conseil;
- Deux cadres nommés par la direction générale;
- Un parent nommé par le comité de parents.

De désigner les commissaires suivants pour former le comité de sélection :

- M. Gaston Rioux
- M. Alain Rioux

Et de nommer le commissaire suivant pour agir comme substitut :

- M. Michel Pineault

18-09-24-48 RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

M^{me} Madeleine Dugas présente son rapport d'activités pour la période du 28 août au 24 septembre 2018.

18-09-24-49 RAPPORT DU PRÉSIDENT

M. Gaston Rioux présente son rapport d'activités pour la période du 28 août au 24 septembre 2018.

18-09-24-50 GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE – RAPPORT DU CONSEILLER À L'ÉTHIQUE (HUIS CLOS)

Le conseil des commissaires prend acte du rapport du conseiller à l'éthique déposé à huis clos dans le dossier A132-2-1d (18-09-24) et verra à en assurer le suivi. Ledit rapport sera déposé sous pli confidentiel au bureau du secrétariat général.

18-09-24-51 QUESTIONS NOUVELLES

Le sujet suivant est abordé dans les questions nouvelles :

- a) Localisation du Lab-école à Rimouski.

18-09-24-52 SECONDE PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC

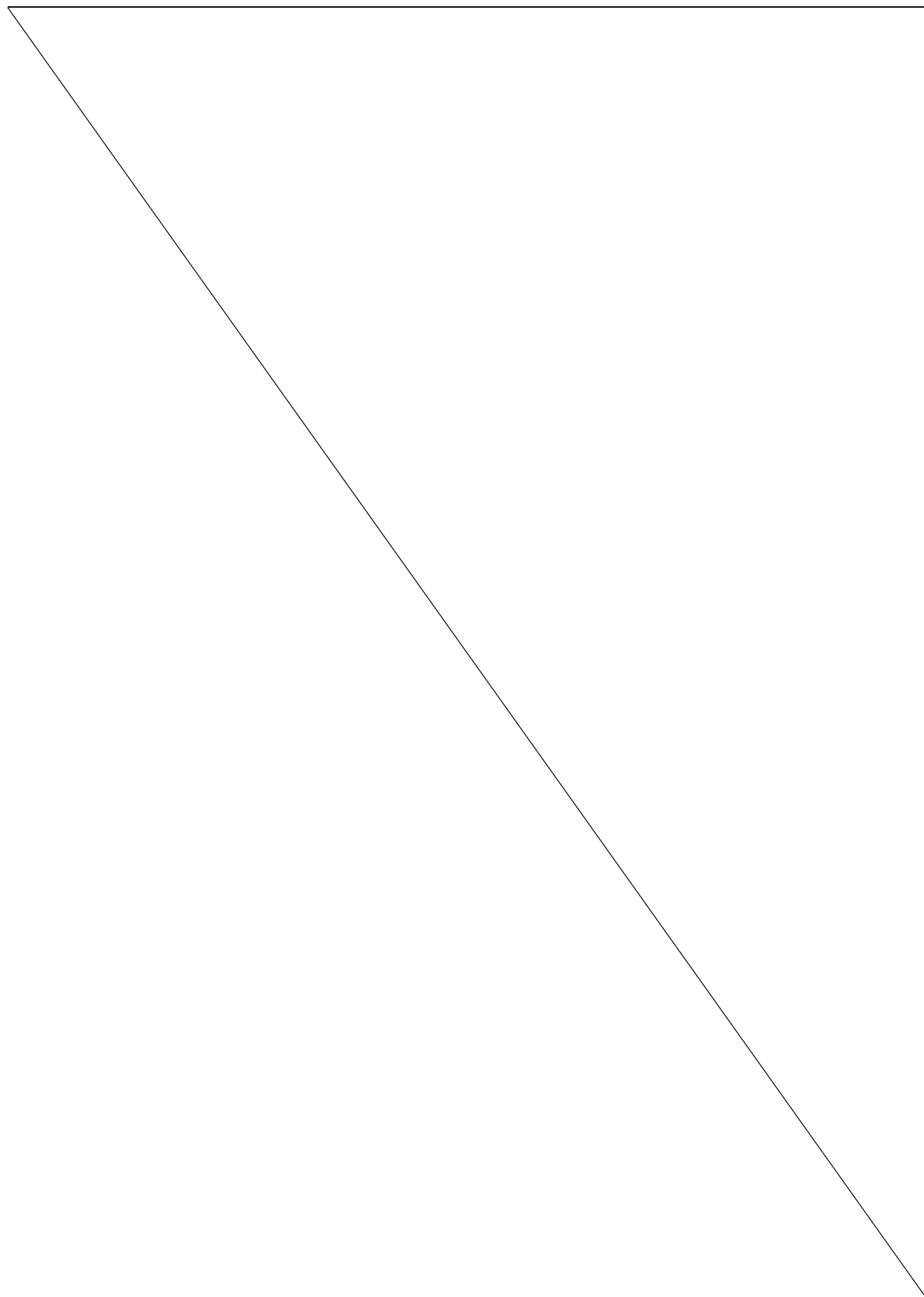
Aucune question n'est soumise.

18-09-24-53 AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

À 20 h 45, il est proposé par M^{me} Mylène Thibault et résolu d'ajourner la présente séance au lundi 15 octobre 2018 à 19 h 30.

PRÉSIDENT

SECRETARIE GÉNÉRALE



Conseil des commissaires

Séance ordinaire du 24 septembre 2018

INDEX DES RÉOLUTIONS

18-09-24-21	MOT DU PRÉSIDENT
18-09-24-22	PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC
18-09-24-23	PÉRIODE RÉSERVÉE AUX COMMISSAIRES PARENTS
18-09-24-24	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
18-09-24-25	PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 27 août 2018 – approbation et suivis
18-09-24-26	RAPPORT DES DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES RÈGLEMENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES CONCERNANT LA DÉLÉGATION DE CERTAINES FONCTIONS ET DE CERTAINS POUVOIRS – PÉRIODE DU 1 ^{ER} MARS AU 30 JUIN 2018
18-09-24-27	STRUCTURE DU RÉSEAU DES ÉCOLES ET DES CENTRES ET STRUCTURE ADMINISTRATIVE 2018-2019 – MODIFICATION
18-09-24-28	ORGANIGRAMME DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES 2018-2019 – MODIFICATION
18-09-24-29	OBJECTIFS, PRINCIPES ET CRITÈRES DE RÉPARTITION DES RESSOURCES FINANCIÈRES 2019-2020 – POUR CONSULTATION
18-09-24-30	HUIS CLOS
18-09-24-31	RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE
18-09-24-32	PLAN D'EFFECTIFS PERSONNEL DE SOUTIEN DU SECTEUR GÉNÉRAL (OUVRIERS, INFORMATIQUE, TECHNIQUE, CUISINIER) – MODIFICATION
18-09-24-33	PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN DU SECTEUR GÉNÉRAL (ADMINISTRATIF, SURVEILLANTS, TECHNICIENS EN LOISIR) – MODIFICATION
18-09-24-34	PLAN D'EFFECTIFS PERSONNEL DE SOUTIEN DU SECTEUR DE L'ADAPTATION SCOLAIRE – MODIFICATION
18-09-24-35	ENGAGEMENT – PERSONNEL PROFESSIONNEL RÉGULIER
18-09-24-36	CONDOLÉANCES
18-09-24-37	CONDOLÉANCES
18-09-24-38	DÉSIGNATION DU WEBMESTRE, DE L'ADMINISTRATEUR EXTERNE ET DE LA SOCIÉTÉ GRICS (ACTION COLLECTIVE)
18-09-24-39	HUIS CLOS
18-09-24-40	RETOUR EN SÉANCE PUBLIQUE

18-09-24-41	PÉRIODE DE MISE À L'ESSAI – PERSONNEL CADRE
18-09-24-42	PÉRIODE DE MISE À L'ESSAI – PERSONNEL CADRE
18-09-24-43	PÉRIODE DE MISE À L'ESSAI –PERSONNEL CADRE
18-09-24-44	PÉRIODE DE MISE À L'ESSAI – PERSONNEL CADRE
18-09-24-45	PÉRIODE DE MISE À L'ESSAI – PERSONNEL CADRE
18-09-24-46	PÉRIODE DE MISE À L'ESSAI – PERSONNEL CADRE
18-09-24-47	COMPLEMENT DE POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR POUR LA NOUVELLE ÉCOLE – OUVERTURE DE POSTE ET FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION
18-09-24-48	RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE
18-09-24-49	RAPPORT DU PRÉSIDENT
18-09-24-50	GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE – RAPPORT DU CONSEILLER À L'ÉTHIQUE (HUIS CLOS)
18-09-24-51	QUESTIONS NOUVELLES
18-09-24-52	SECONDE PÉRIODE DE DROIT DE PAROLE RÉSERVÉE AU PUBLIC
18-09-24-53	AJOURNEMENT DE LA SÉANCE